



Monsieur Gilles MANENT
DISPOFI
Les Portes d'Espagne – Bât A2
99, route d'Espagne
31100 TOULOUSE

Jean-Claude CARLE

Vice-Président du Sénat

Sénateur de la Haute-Savoie

Groisy, mercredi 4 décembre 2013

Réf. : JCC/JPR/L15/13

Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 26 novembre dernier, relatif à l'imposition de la participation des employeurs aux complémentaires de santé, et vous en remercie.

Soyez assuré que j'ai pris connaissance avec une grande attention de vos observations et de vos attentes, ainsi que de votre initiative de lancer une pétition contre cette mesure.

Devant l'accumulation de dispositions injustes et confiscatoires, et nos amendements n'ayant pas été suffisamment pris en compte, mes collègues du Groupe UMP au Sénat et moi-même avons pris la décision de voter contre la première partie du Projet de Loi de Finances pour 2014 (recettes).

Nous avons été rejoints sur cette position par les deux-tiers du Groupe UDI, l'ensemble du Groupe Communiste, Républicain et Citoyen et des Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe, le Groupe écologiste s'abstenant dans sa grande majorité.

De fait, le texte a été rejeté dans son intégralité le 27 novembre. Une Commission Mixte Paritaire sera réunie afin de proposer un nouveau texte.

Bien évidemment, nous ne manquerons pas de prendre en considération vos arguments lors du nouvel examen du PLF 2014 par la Haute Assemblée.

Dans l'attente, et restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous

Jean-Claude CARLE